



CUNAC

Le bulletin

2022 N°7

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL



INFOS



ACTUS



FOCUS

Le journal municipal d'informations

LE COMPTE ADMINISTRATIF ▷ 4

JEUNESSE ▷ 6

CUNAC ACTUALITÉS ▷ 7

*Bien vivre
ensemble!*

PARUTION QUADRIMESTRIELLE



SCANNEZ MOI



www.cunac.fr



mairie.cunac@cunac.fr





RETOUR EN IMAGES



Travaux Place de l'église - 25 février



Patus du Vialar - 14 janvier



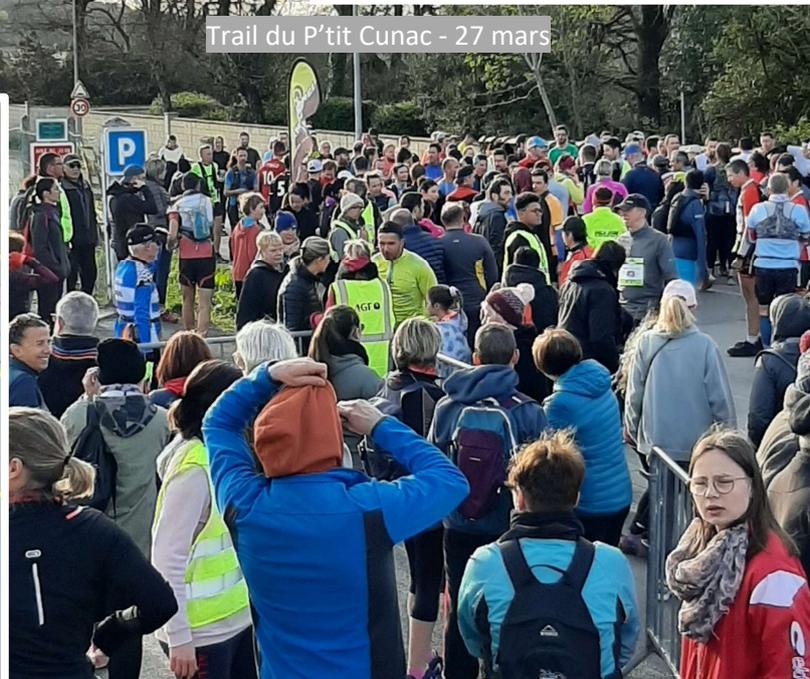
Commémoration du 19 mars 1962 - 19 mars



Trail du P'tit Cunac - 27 mars



Carnaval des enfants de Cunac - 4 mars





Chères Cunacoises, chers Cunacois,

L'année 2022 est déjà entamée depuis quatre mois. La fin de l'hiver a laissé la place à la douceur printanière et aux beaux jours. Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller notre village et notre moral. Nous en avons le plus grand besoin dans ce contexte incertain.

A peine sortis de la pandémie, au moment où nous tombons le masque et où le pass vaccinal est jeté aux oubliettes (sans la certitude d'être débarrassés de cette épidémie), l'Europe et le monde, et nous tous, avons été précipités dans un conflit majeur sur le sol Ukrainien avec son cortège d'horribles images.

Dans ce contexte dramatique, **la mobilisation des Cunacois, a fait chaud au cœur**. Elle a été à la hauteur des immenses besoins de ceux qui sont bombardés ou forcés de se déplacer. Une organisation efficace a été mise en place grâce aux Maires de France et à la Protection civile. **Elle s'est caractérisée par une collecte massive en partenariat avec l'association « Servir sans Frontières »** et l'ensemble des dons récoltés soulagera, nous l'espérons, les populations déplacées.

Le recensement de la population s'est déroulé dans le courant des mois de janvier et février. **Les agents recenseurs ont effectué un travail considérable** pour récupérer les documents distribués à chaque administré et en extraire les données. Je souhaitais vivement les remercier. **Je profite de cet espace d'expression pour adresser également mes plus sincères remerciements à la population en général qui a bien voulu concourir à la réussite de ce recensement démographique.**

Ce dernier consiste en une enquête statistique de dénombrement de la population et revêt une importance capitale pour notre commune. Il va permettre d'obtenir des chiffres fiables, exhaustifs et actualisés du nombre d'habitants et de déterminer le montant des dotations octroyées par les services de l'État. **La population réelle comptabilisée sera plus élevée que la population estimée, ce qui se traduira par une augmentation de ces dotations.**

Au cours du 1er trimestre de chaque année, **les élus travaillent à l'élaboration du budget primitif**. L'édition 2022 ne déroge pas à cette règle. **Les résultats de clôture du budget 2021 reflètent notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses et d'augmenter nos recettes pour réaliser nos différents investissements, en témoigne les chiffres suivants :**

Section de fonctionnement 2021 : Excédent de 70 980,69 € | Section d'investissement 2021 : Excédent de 13 090,59 €

Pour analyser la situation économique d'une collectivité territoriale, nous faisons référence à un ratio comptable déterminant dénommé capacité d'autofinancement. **Tous nos efforts réalisés pour mener une gestion saine et rigoureuse du budget de la commune ne sont pas vains. Les marges de manœuvres financières retrouvées nous permettent d'envisager les travaux suivants sans avoir recours à l'emprunt** (boulodrome, aires de jeux, City Stade, réhabilitation des locaux scolaires, voiries à la Marquette, cheminements doux) **et sans obérer pour autant notre situation financière future.** Comme, nous nous y étions engagés, nous allons poursuivre nos efforts dans cette voie et faciliter la réalisation de projets.

Dans un tout autre registre, l'année 2022 sera chargée par les différentes opérations électorales. En effet, **les élections présidentielles ont eu lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin.** Elles seront déterminantes pour l'avenir de notre pays. Comme à l'accoutumée, **les élus du conseil municipal et les personnes volontaires seront présentes pour vous accueillir dans les meilleures conditions.**

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Avec tout mon dévouement.

MAIRIE DE CUNAC

Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue - 81990 CUNAC

05 63 76 07 17 | www.cunac.fr | mairie.cunac@cunac.fr



Horaires d'ouverture au public

Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi :
9H - 12H / 13H30 - 17H30

Mardi : 9H - 12H



LE COMPTE ADMINISTRATIF



Les dépenses et recettes en 2021.

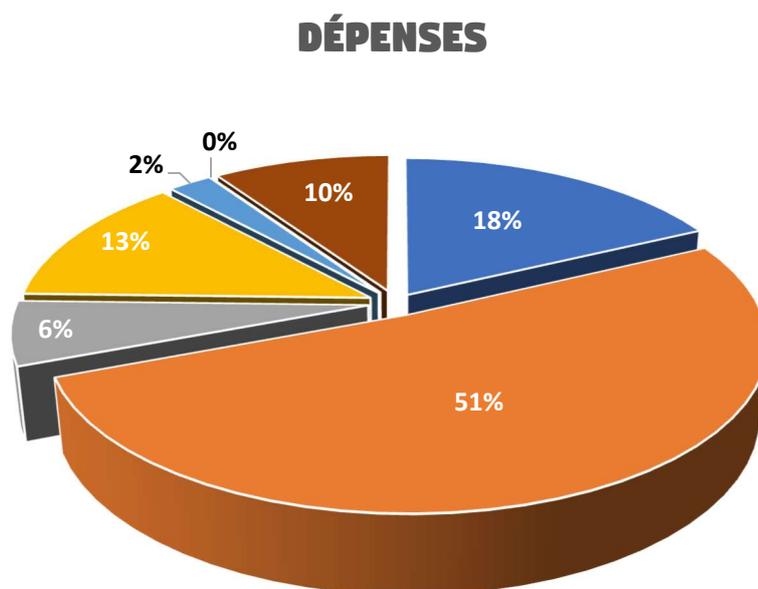
Nos choix, nos actions,

Monsieur le maire a présenté au conseil municipal les opérations budgétaires qu'il a émises au cours de l'année 2021. Le conseil municipal a validé ces dépenses et recettes et a constaté la parité du résultat entre le maire et le percepteur.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, le résultat est excédentaire de 70 980.69 €.

Les réalisations des dépenses et recettes de la section de fonctionnement sont détaillées ci-dessous :

CHARGES A CARACTERE GENERAL	137 382.37 €
CHARGES DE PERSONNEL	394 603.65 €
ATTENUATION DE PRODUITS	47 692.30 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	98 248.60 €
INTERETS DETTE	17 995.68 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €
DEPENSES IMPREVUES	0 €
AMORTISSEMENTS	72 755 €
TOTAL GENERAL	768 677.60 €



La section d'investissement génère quant à elle un excédent de 13 090.59 €.

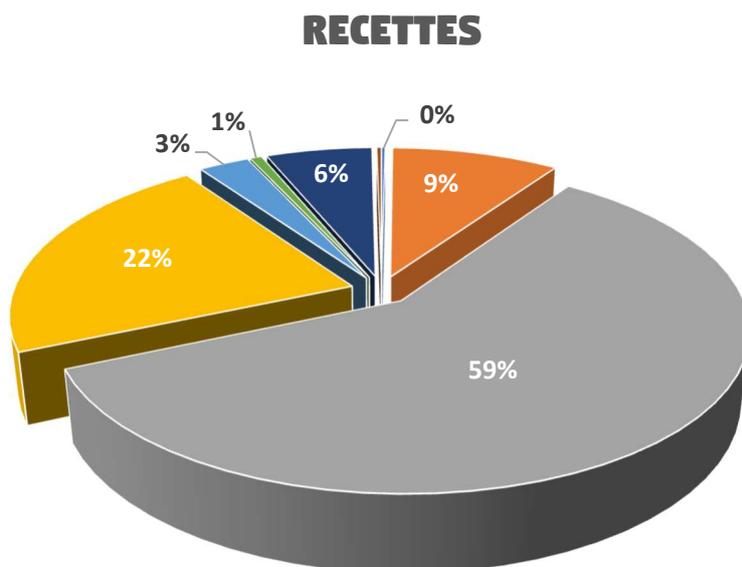
Les dépenses sont essentiellement constituées :

- Par le **remboursement de la part capital** de la dette (87 298 €),
- **Des travaux aux bâtiments** de l'école et du service Jeunesse (24 747 €), de la mairie (16 197 €),
- De la Salle de spectacles (17 280 €), au colombarium (4 180 €),
- De divers équipements (1 983 €).

Les dépenses de voirie s'élèvent à 43 878 € :

- **Aménagement sécuritaire** du carrefour du chemin de Saint Eloi,
- **Réfection** de l'escalier dans la Côte des chênes,
- **Restructuration** de la voie de Pech Redon.

ATTENUATION DE CHARGES	1 654.60 €
PRODUITS DE SERVICES	78 850.71 €
IMPOTS ET TAXES	494 233.33 €
DOTATIONS DE L'ÉTAT	183 520.56 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	23 723.27 €
PRODUITS FINANCIERS	5 613.80 €
PRODUITS DE CESSION	50 000.00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 062.02 €
TOTAL GENERAL	839 658.29 €



Les recettes résultent des subventions sollicitées et attribuées pour la réalisation de ces dépenses :

- 21 472 € versés par le **Conseil Départemental du Tarn et l'Etat**,
- Les **taxes d'aménagement** (33 976 € versés par les propriétaires qui ont réalisé des travaux sur leurs habitations ou des constructions),
- La **dette récupérable** (32 030 € versés par la **Communauté d'Agglomération du Grand Albigeois (C2A)**).



A NOTER

Il est à noter, à l'analyse des comptes, que **les efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et la gestion rigoureuse portent leurs fruits**. A notre prise de fonction, nous avons hérité d'un résultat déficitaire de 20 657 €, l'année suivante, nous l'avons transformé en un excédent de 19 714 € et pour cette année 2021, cet excédent s'élève à 70 980 €. Il faut prendre en compte que **ce résultat a été obtenu sans augmentation significative des impôts**.

Le remboursement de la dette qui s'élève à 97 794 € annuels reste le point noir du budget municipal, aussi, **nous nous sommes engagés à ne pas contracter de nouvel emprunt, d'ici la fin de notre mandat**.

Néanmoins, nous avons tenu à proposer aux cunacois des améliorations, des changements. **Nous avons créé au 1^{er} janvier 2021, le Service Jeunesse**. Les enfants de Cunac ne vont plus aux Francas à Saint-Juéry pendant leurs temps de vacances et les mercredis. Les familles ont adhéré à ce service proposé dans le bâtiment neuf de Cunac. Les enfants sont plus nombreux à fréquenter l'ALSH de Cunac que celui des Francas, auparavant.

Le bilan financier entre la gestion gérée par la mairie et la subvention versée aux Francas (chiffres de 2019) fait apparaître une **économie de 55 409 € dans le budget communal**.

Autre décision budgétaire, le conventionnement avec l'Etat pour la **mise en place du tarif à 1 € d'un repas à la cantine** dont la moitié des enfants de l'école bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette décision qui a obtenu, uniquement, l'approbation du groupe majoritaire, constitue une évolution sociale que nous avons souhaité offrir aux parents.

CHANTIER LOISIRS JEUNES 2022

La municipalité en lien avec le Service Jeunesse de Cunac, propose aux jeunes de Cunac de 12 et 13 ans de participer à un « Chantier Loisirs Jeunes » qui se déroulera pendant les vacances d'été du 18 au 22 juillet 2022.

L'objectif étant de permettre à un groupe de jeunes de s'impliquer sur un projet en rapport avec le cadre de vie de notre territoire. En contrepartie du travail fourni, les jeunes bénéficieront de 2 journées de loisirs.

Les actions retenues sont les suivantes :

- Création d'une boîte aux livres.
- Consolidation de la boîte aux livres existante.
- Aménagement des locaux de l'ancienne école actuellement inoccupés en vue de créer à court terme un espace dédié aux adolescents.

Les enfants concernés sont les filles et garçons, né(e)s en 2009 et 2010. **Une réunion d'information aura lieu le 11 juin à 10h00 à la mairie.** Les élus concernés, la responsable du Service Jeunesse ainsi que les encadrants bénévoles seront présents ce jour-là pour débattre avec les parents et les enfants du déroulement du chantier et des journées « loisirs ».

SORTIE PATINOIRE

Le mercredi 2 février 2022, 39 enfants de 3 à 11 ans ont pu profiter de la sortie organisée à la patinoire de Castres. Après le moment intense de mise des patins, de la charlotte, du casque, des gants ... et après avoir écouté attentivement les recommandations de sécurité, tous se sont élancés sur la glace. Pour la plupart c'était une découverte, et après une courte hésitation les plus grands étaient sur la piste. Les plus petits étaient entraînés sur des fauteuils poussés par de nombreux volontaires. Tout au long de cet après-midi la solidarité a été de mise, avec une attention pour les plus petits, et entre ceux qui débutaient et ceux qui étaient à l'aise. Les animateurs ont pu observer qu'en peu de temps les enfants ont bien progressé, jusqu'à devenir rapidement autonomes et pouvoir bien profiter de ces moments qui laissent plein de bons souvenirs à tous.



La parole aux enfants pour cette sortie

Loan : Super bien ! Je suis allé super vite et le principe c'est de tomber quand même.

Matti : J'ai bien aimé la patinoire, et il y avait plein de copains. Le principe, c'est de s'amuser et c'était rigolo quand tu tombais.

Adrian : J'aime bien la patinoire. Je me suis bien amusé.

Amélie : J'ai bien aimé la patinoire. C'était rigolo quand je faisais le pingouin.

Juliette : Mon truc préféré c'était de pousser les petits.

Eléna : J'ai bien aimé pousser les petits, apprendre à faire du patin, parce que je n'en ai jamais fait.

Adèle : J'ai beaucoup aimé aider les petits à faire du patin et aussi quand j'ai fait des cascades.

Lucien : L'important c'est de s'amuser. J'ai adoré glisser sur la glace.

Du 18 au 22 juillet 2022

Filles et Garçons de 12 à 13 ans

CHANTIER LOISIRS JEUNES

à Cunac



Viens participer à un projet d'intérêt collectif et citoyen ! *

Des activités de loisirs te seront offertes en échange (canoë, utt, baignade, veillée, ...)

Réunion d'information pour un accueil « Enfants - Parents » le samedi 11 juin à 10 H à la Mairie. * Nombre de places limité.

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Tarn

SA sabbat famille retraite services

Cunac

Concepteur / Design : Service Communication. Ne pas jeter sur la voie publique. Illustration: Goussier, P. - 2022



PLACE DE L'ÉGLISE

La première tranche des travaux place de l'église a débuté le 7 février 2022, elle concerne tout d'abord l'assainissement et le pluvial. L'atelier municipal a également été raccordé sur le réseau ainsi que deux parcelles qui sont à proximité à la demande de leurs propriétaires. La seconde tranche a été engagée le 14 mars pour permettre l'aménagement de toute la place. Dans la continuité de l'aménagement urbain et à la demande de la municipalité, la C2A a étudié la requalification du centre bourg de Cunac afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et favoriser les animations dédiées. Ce projet concerne la place centrale et le parvis de l'église. Il comprend la suppression du stationnement, la création de cheminements piétons sécurisés et l'aménagement d'une plateforme centrale pour structurer la place. Des espaces paysagers seront aménagés pour réduire les îlots de chaleur et des murets banquettes favoriseront les espaces de convivialité. Le plan de financement s'établit comme suit :



DEPENSES Hors Taxes		RECETTES Hors Taxes	
Requalification de la place de l'église de Cunac	230 140 €	État (35%)	80 549 €
		Région (30%)	69 042 €
		Département (FAVIL)	42 596.94 €
		C2A	37 952.06 €
TOTAL	230 140 €	TOTAL	230 140 €



CHEMINEMENT DOUX

La révision du schéma directeur cyclable de la C2A porte en priorité sur le développement du vélo au quotidien, avec une attention particulière sur le renforcement des liaisons avec les véloroutes et les voies vertes inscrites dans le schéma départemental. De plus la municipalité souhaite engager une approche de sécurisation de certaines voies au sein de notre territoire. Les types d'aménagements pressentis ont été identifiés et inscrits dans une programmation de réalisations diverses : sites propres (pistes, voies vertes), marquages séparatifs (bandes cyclables, chaussidou), mixtes (double sens cyclable, zone 30 km/h) jalonnements avec aménagements ponctuels. La réalisation des aménagements s'inscrit dans une démarche de réserve foncière propre aux communes et la bande herbée existante route d'Albi répondait à l'opportunité de répondre aux critères précités. Une signalétique verticale et horizontale viendra compléter prochainement la voie ainsi créée. Le coût engendré est porté par la C2A et s'inscrit dans les investissements de l'intercommunalité. Les élus réfléchissent d'ores et déjà aux suites à donner à cette première réalisation du nouveau schéma directeur cyclable 2022/2027.

TRAVAUX DIVERS

Afin de faciliter le stationnement dans le centre bourg, nous avons réalisé le marquage de 17 places sur l'ancien stade à côté de la Salle de spectacles.

Pour des raisons de sécurité, nous avons également abattu le marronnier situé sur la place du Mail. Celui-ci étant mort.



Grâce à la générosité des Cunacoises et Cunacois nous avons récolté 20 m³ de dons pour aider la population Ukrainienne (vêtements, denrées, produits d'hygiène et médicaux). Mr VALETTE-IZARN Yannick, président de l'association « Servir sans Frontières » fut des plus stupéfait à la vue du volume des dons amassés. Un convoi est parti début avril pour acheminer la cargaison vers Cracovie (ville Polonaise frontalière) où l'association Caritas remercia chaleureusement Mr VALETTE-IZARN pour ce transport de matériel médical et produits alimentaires.

Un grand merci aux Cunacois qui ont fait preuve, une fois de plus, d'une très grande générosité. Une mention particulière aux bénévoles qui ont permis la réalisation de ce projet (Marie-Line, Guylaine, Martine, David, Thierry, Rémi, Jean-Jacques, Christian et les élus).

Le président de l'association nous a confirmé que l'ensemble des dons était bien arrivé à destination, nous a donné la confirmation que le matériel médical a été livré à l'hôpital de LVIV en Ukraine et que les denrées alimentaires ainsi que les vêtements avec les produits d'hygiène ont été distribués aux réfugiés Ukrainiens.



VŒUX A NOS AINES

Comme l'année précédente, devant l'impossibilité d'organiser un goûter pour nos aînés, nous sommes partis à leur rencontre pour leur offrir un présent. Constitué d'une boîte en aluminium sur laquelle nous avons fait sérigraphier une photo de Cunac, accompagnée de biscuits, chocolats et d'une carte de vœux nominative, confectionnée par les enfants du Service Jeunesse, nous sommes allés de porte en porte remettre en main propre les petits sacs et présenter les vœux de la municipalité. Nous avons reçu un accueil chaleureux de la part de nos aînés qui ont profité de notre passage pour nous questionner sur les affaires en cours et nous faire part de leurs remarques et suggestions. Un moment de partage que nous avons particulièrement apprécié.



EMPLOIS PEC (PARCOURS EMPLOI COMPETENCES)

Considérant les nécessités et obligations de service technique (travaux en régie et suppression des travaux externalisés) et la prise en responsabilité municipale du Service Jeunesse (taux d'encadrement avec augmentation des effectifs ALAE / ALSH) quatre personnes sont venues renforcer les effectifs de la commune.

Le dispositif choisi du parcours emploi compétences (P.E.C) a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La mise en œuvre du Parcours Emploi Compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'État avec un taux de prise en charge selon le public éligible de 80 %, 65% ou 45%. Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi dans la limite de la valeur du SMIC. La durée hebdomadaire minimum afférente à l'emploi est de minimum 20 heures par semaine, la durée du contrat est de 9 mois et la rémunération doit être égale au SMIC.

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022 - INSCRIPTIONS



La date limite est le 6 mai (4 mai en ligne). L'inscription peut être faite sur service-public.fr avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile numérisés ou en mairie sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile. Avant toute démarche, il convient de vérifier sa situation électorale sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



Le dimanche 27 mars s'est déroulé la première édition du Trail du P'tit Cunac organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves) aidée par le CAC (Comité d'Animation de Cunac), l'ACMS (Association aux Collectifs de Manifestations Sportives). Plusieurs circuits et pratiques sportives étaient proposés (Trails, relais, marche nordique, randonnée, course enfant) au départ de la Salle de spectacles de Cunac. Pour cette première édition, le soleil était au rendez-vous, le public est venu nombreux encourager les participants. Au vu de cette réussite, les bénévoles préparent déjà la prochaine édition.

Quelques chiffres : 420 participants dont 300 adultes (200 coureurs, 100 randonneurs, 120 enfants).

THEATRE VISUEL JEUNE PUBLIC

« La dignité des gouttelettes »

Tout en poésie pour faire rêver et sensibiliser les plus petits ainsi que les grands aux problématiques de l'eau, le mercredi 16 février une dizaine d'enfants de 6 à 10 ans a pu profiter du spectacle (84 entrées) proposé par la Scène Nationale d'Albi (SNA) "La dignité des gouttelettes". Les enfants ont été sensibles à la poésie et à l'ambiance sonore, ce fut une belle découverte pour tous ! A la fin du spectacle, un échange a eu lieu entre les enfants et les artistes à leurs plus grands bonheurs.

« Möbius »

Une magnifique prestation a eu lieu à la Scène Nationale à Albi le mercredi 30 mars dans le cadre de "ce soir on bouge". Ce spectacle de cirque acrobatique a réalisé un ballet de centaines d'oiseaux ..., châteaux, tourelles, colonnes à plusieurs étages et autres architectures humaines somptueuses. Seulement 6 adultes et 8 enfants se sont inscrits à cette sortie partant de Cunac. Nous avons donc annulé la réservation du bus au grand regret des enfants.



INITIATIVES GENDARMERIE - OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Toute l'année, et particulièrement l'été, vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie qui inclura un passage devant votre logement lors des rondes pour déceler une activité anormale ou peut-être éviter une effraction. La commune de Cunac dépend de la Gendarmerie de Villefranche d'Albigeois. Vous pouvez vous inscrire à la Mairie via un formulaire (à remplir sur place ou à télécharger) ou par téléphone au **05 63 79 26 15** (Brigade de Villefranche d'Albigeois).



A savoir : Pour toute inscription au dispositif "tranquillité vacances", veuillez-vous munir de votre carte d'identité et indiquer vos dates de départ et de retour au domicile. Il est conseillé de renseigner les coordonnées d'une personne à contacter si nécessaire. Il convient de signaler toute personne susceptible d'être présente à votre domicile durant votre séjour (arrosage, soin d'animaux de compagnie...).



VIVRE ENSEMBLE - REGLES CITOYENNES

- Les **travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : Jours ouvrables : 9 h-12 h / 14 h-20 h | Samedis : 9 h-12 h / 15 h-20 h | Dimanches et jours fériés : 10 h-12 h
- Les **bruits ou tapages nocturnes** entre 22 h et 7h du matin constituent un délit.
- Le **brûlage à l'air libre** des déchets verts est interdit toute l'année !
- Les **dépôts sauvages** (déchets, ordures, encombrants) sur la voie publique sont illégaux et constituent une infraction.
- Pour la sécurité de tous, merci de respecter les **limitations de vitesse**. Des contrôles fréquents ont lieu sur la commune.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ



Téléchargez les comptes-rendus des séances du conseil municipal sur le site internet :

www.cunac.fr → rubrique Mairie

(Les Procès-Verbaux sont affichés et consultables en mairie)



Résumé du conseil municipal - Mairie de Cunac - Séance du 10 Février 2022.

Présidé par Mme NESPOULOUS Marie-Edith, Maire-adjointe en l'absence de Mr le Maire.

1. La mairie va procéder au recrutement d'un agent au service technique dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences » (PEC) à compter du 1^{er} MARS 2022 afin de compléter notre équipe.

- Vote POUR à l'unanimité -

2. Les portes de la mairie vont être changées afin d'améliorer l'isolation thermique et réduire ainsi la consommation électrique. C'est l'entreprise POMMAREDE MAURAS de Vénès qui a été retenue pour la réalisation des travaux. Il en sera de même à notre local commercial (la brasserie « Comme à la maison ») où une porte et une fenêtre seront changées pour la même raison que précédemment.

- Vote POUR à l'unanimité -

3. Une subvention exceptionnelle sera versée à l'association « Loisirs Créatifs Cunacois ». Le montant correspond au reversement des droits de place perçus lors de l'organisation du marché de Noël (05.12.2021). Après concertation avec Mme DE LAPANOUSE présidente de ladite association, il a été convenu d'effectuer la démarche nécessaire afin que l'association perçoive directement les droits de place.

- Vote POUR à l'unanimité -

4. Il a été décidé d'exonérer de droits de place les exposants du marché de plein vent pour le 1^{er} trimestre 2022 suite à une baisse d'activité. Les frais de branchement au compteur électrique restent à la charge des exposants.

- Vote POUR à l'unanimité -

5. Pour conclure, la parole est donnée aux responsables des commissions :

- Pour Mme REDON Isabelle, absente excusée, « *commission vie associative et festivités* », Mme NESPOULOUS annonce la programmation de marchés artisanaux et marchés gourmands ainsi qu'une chasse aux œufs de pâques au marché de plein vent.
- Mr PAGES Claude, « *commission urbanisme travaux et aménagement du territoire* » fait part du début du chantier d'aménagement de la place de l'église.
Des marquages au sol pour délimiter des places de stationnements ont été faits sur le parking à côté de la salle des spectacles.
- Mr SEGOND Laurent, « *commission communication* », informe de sa volonté de dynamiser le bulletin municipal.
- Mme NESPOULOUS, « *commission jeunesse* », informe que l'association des parents d'élèves organise un trail le 27 Mars 2022, qu'une sortie à la patinoire de Castres a eu lieu le 2 février 2022 pour les enfants de l'ALSH et que le prochain conseil municipal se tiendra mi-mars.



Naissances

- GASHI Dorian, né le 10 février 2022



Mariages

- NÉANT



Décès

- SOUVAY Gilda, Yvette, Reine, décédée le 23 décembre 2021
- FITE Claude, Guy, Maurice, décédé le 17 février 2022



TRIBUNE LIBRE



Espace d'expression libre conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) en vigueur au 1^{er} mars 2020.

GRUPE MAJORITAIRE

Les outils de la communication évoluent,

Le bulletin municipal s'adapte : la rubrique Cunac actualités très consultée s'enrichie. Désormais les résumés simplifiés des derniers conseils municipaux sont intégrés pour une lecture accessible à tous les administrés. Le format de parution passe au quadrimestre afin de s'inscrire dans une autre temporalité plus adaptée à la vie de notre commune. Nous consacrons le dos de couverture à un agenda communal complet : culturel, sportif, associatif. La communication ne cesse d'évoluer, suit la demande, les attentes et remarques des lecteurs. Le coût d'impression du journal a diminué significativement. Le bulletin qui s'inscrit dans un temps plus long est en interaction avec le site internet comme jamais auparavant intégrant des actualités, des contenus interactifs et numériques. Des flyers et affichages sont émis régulièrement, de nombreux articles de presse sur Cunac paraissent. Un projet de lettre d'information et d'application est à l'étude afin de fournir une information plus immédiate. Les rencontres de proximités sont aussi un moyen pour communiquer sur les projets et décisions communales. « La communication consiste à comprendre celui qui écoute » (Jean Abraham).

Le groupe majoritaire.

GRUPE MINORITAIRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Cunacoises, Cunacois,

En tant qu'élus, en tant que citoyens, nous soutenons les actions solidaires envers le peuple ukrainien. Cette situation catastrophique doit nous rappeler que la démocratie est fragile et qu'il faut la défendre sans cesse. N'oublions pas que, chaque élection est un moyen de s'exprimer pour les citoyens que nous sommes.

Le devoir de mémoire est aussi un devoir essentiel à notre République. Malgré nos sollicitations, la cérémonie commémorative du 19 mars 1962 a été organisée quasiment dans les mêmes conditions que la précédente et très peu de public y a assisté. Chacun d'entre nous doit pouvoir participer à ces événements forts de notre commune et la date et l'heure des cérémonies commémoratives doivent être diffusés plus en amont et au plus grand nombre de Cunacois.

Pour toute question ou pour information, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

elusminoritairescunac@gmail.com

Cunac, le 21 mars 2022

D. DESHAIES-GALINIÉ, D. BARBUTO, S. FRÈRE, M. LAFON



AGENDA

AVRIL

- ▶ Dimanche 24 avril 2022 à 15h30, Salle des sports : **Match Basket Club Cunac-Lescure – Seniors 1 vs Auch.** *(dernier match de l'année qui pourrait être le match de la montée en Nationale 3).*
- ▶ Dimanche 24 avril 2022 à 10h, Stade municipal : **Match Foot à 7 – Cunac vs ALBI.**
- ▶ Dimanche 24 avril 2022 à 9h, Place de la Grèze *(place de l'école)* : **Randonnée organisée par le Foyer Laïque (Fréjairolles).**

MAI

- ▶ Les samedis 7, 14, 21 et 28 mai 2022 à 20h30, Salle de spectacles : **Soirées théâtrales organisées par le Foyer Laïque.**
- ▶ Dimanche 8 mai 2022 à 17h30, Monument aux morts : **Commémoration du 8 mai 1945.**
- ▶ Dimanche 22 mai 2022 de 9h à 17h, Place du Mail : **2^{ième} Marché des Artisans Créateurs.**

JUIN

- ▶ Dimanche 12 juin 2022 à 9h, Place de la Grèze *(place de l'école)* : **Randonnée organisée par le Foyer Laïque (Eglise de Larroque à Milhars).**
- ▶ Dimanche 19 juin 2022 de 9h à 13h, Centre du village, Marché de plein vent : **Exposition de voitures anciennes organisée par l'association "LE TRAC D'ALBI" (Tarn Rétro Auto-Club).**
- ▶ Dimanche 19 juin 2022 de 9h à 18h, Stade municipal : **Tournoi Foot à 7 (avec 15 équipes adverses).**
- ▶ Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022 : **Fête du Village organisée par le CAC (Comité d'Animation de Cunac).**
- ▶ Dimanche 26 juin 2022 à 12h : **Inauguration de la Place de l'église (après travaux)** suivie d'un vin d'honneur.

JUILLET

- ▶ Samedi 2 juillet 2022 à partir de 18h, Place de l'église : **Marché Gourmand.**
- ▶ Dimanche 3 juillet 2022 à 9h, Place de la Grèze *(place de l'école)* : **Randonnée organisée par le Foyer Laïque (Circuit du vieux chêne à Lombers).**
- ▶ Dimanche 3 juillet de 8h à 17h, Place de la Grèze *(place de l'école)* : **Vide Grenier organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves).**
- ▶ Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022, Cunac : **Chantier Loisirs Jeunes (pour les 12 et 13 ans).**

AOÛT

- ▶ Samedi 6 août 2022 à partir de 18h, Place de l'église : **Marché Gourmand.**

SEPTEMBRE

- ▶ Dimanche 11 septembre 2022 à 9h, Place de la Grèze *(place de l'école)* : **Randonnée organisée par le Foyer Laïque (Sentier des vignes et vergers à Miolles).**
- ▶ Dimanche 25 septembre 2022 à 9h30, Place de la Grèze *(place de l'école)* : **Randonnée organisée par le Foyer Laïque (Sentier des crêtes à Pampelonne).**

